



SO WHAT ?

N° 39

Editorial



Ce premier semestre 2025 s'achève avec un goût de déjà-vu, ou, à tout le moins, dans une parfaite continuité avec les périodes passées. Le mois de juin a ainsi été ponctué des suites de l'actualité internationale depuis le début de l'année, et notamment de l'imprévisibilité de la politique internationale de Donald Trump au Moyen-Orient. Si cet épisode a pu laisser craindre une flambée des coûts du pétrole, [outr-Manche comme sur le continent](#), la fin brutale du conflit [Israélo-iranien a aussi sonner la rechute brutale des prix du baril](#) - en tout cas pour le moment.

Sur le plan de la politique intérieure du Royaume-Uni, le mois qui s'achève s'est là aussi inscrit dans la suite directe des développements de la première moitié de l'année. La loi sur la fin de vie, [adoptée en deuxième lecture en novembre 2024](#), a finalement passé l'étape de l'adoption à la Chambre des Communes et est désormais en cours d'examen à la Chambre des Lords. Les attermoissements et volte-face du gouvernement de Keir Starmer quant aux efforts budgétaires annoncés, [notamment en matière d'aide sociale \(welfare\)](#) se confirment, malgré les retours en arrière. La récente victoire électorale du parti d'extrême droite Reform UK semble par ailleurs donner des ailes à son leader, Nigel Farage, et à ses [projets de Britannia Card](#). Finalement, et en ce qui concerne les rapports Royaume-Uni/Union européenne, le sommet du 19 mai dernier laisse grande ouverte la question de la nature et de la forme exactes des futures relations entre les deux partenaires.

Convergences et divergences des droits de l'UE et britannique post-Brexit : what's in a promise ?

La [normalisation des relations](#) entretenues par le Royaume-Uni et l'Union européenne actée lors du sommet du 19 mai constitue non pas un point d'arrivée, mais bien davantage un point de départ. Si les accords (de principe) signés le mois dernier ont permis d'envisager des discussions de fond concernant les points les plus épineux des échanges commerciaux post-Brexit (et, au-delà, d'envisager [la fermeture des infrastructures flambant neuves destinées à assurer des contrôles aux frontières... qui n'auront peut-être jamais lieu](#)), d'autres questions sont encore à régler.

C'est ainsi le cas des mesures spécifiques à l'Irlande du Nord et, en particulier, de la distinction des produits ayant vocation à rejoindre le marché européen (auquel l'Irlande du Nord est toujours rattachée, en application du [Protocole sur l'Irlande du Nord](#) modifié par l'accord de Windsor) et ceux cantonnés aux frontières du Royaume-Uni - les fameux produits étiquetés « *Not for EU* » que [nous avons évoqués dans la lettre d'octobre 2024](#). Pour rappel, le gouvernement conservateur de Rishi Sunak avait promis que cet étiquetage serait étendu à l'ensemble des produits britanniques, sans considération de leur exportation ou non sur le territoire nord-irlandais, [dans le cadre de la renégociation du Cadre de Windsor en janvier et février 2024](#), promesse sur laquelle le [gouvernement de Keir Starmer était revenu un mois avant que la mesure n'entre en vigueur](#). Ne reste donc que l'obligation européenne originelle, censée s'appliquer pour l'ensemble des produits britanniques avec la toute dernière phase de mise en application du Cadre de Windsor au

1^{er} juillet... mais guère plus appréciée par les industriels du secteur de la grande distribution. Le PDG de Marks & Spencer a ainsi appelé à la [renégociation de cette obligation d'étiquetage](#), dans le contexte des discussions à venir entre l'Union et le Royaume-Uni. À l'époque de son annonce, son coût avait été évalué à plus de trente millions de livres par les acteurs du secteur, et elle n'a jamais cessé d'être critiquée par le parti unioniste irlandais, le DUP, qui y voit un frein, voire un obstacle, à la mise en circulation des produits britanniques sur son territoire.

Une autre question était restée pleinement ouverte après le sommet du 19 mai : celle du statut de l'île de Gibraltar. Là encore, nous étions revenue en [avril 2024](#) sur les tensions qui entourent cette question particulièrement sensible - et, surtout, sur l'absence d'accord définitif trouvé entre le Royaume-Uni,



© Tom Janssen

l'Union ainsi que la présence de Frontex sur son territoire et dans ses eaux), conclu pour ne pas mettre en péril la survie économique de Gibraltar et de ses habitants et qui ne devait s'appliquer qu'un an, est ainsi toujours en application cinq ans plus tard... mais peut-être plus pour longtemps. [Contre toute attente, compte tenu des précédentes phases de négociation, le Royaume-Uni et l'Espagne sont finalement parvenus à un accord au début du mois de juin](#), actant ainsi, comme l'a déclaré le ministre des affaires étrangères espagnol, « la chute du dernier mur » restant sur le continent suite au Brexit. L'ensemble des difficultés liées à la position particulière de l'île de Gibraltar est ainsi réglé : la frontière mise en place dans l'aéroport de Gibraltar sera similaire à celles mises en place à chaque gare Eurostar (c'est-à-dire une double frontière, de sortie d'un territoire et d'entrée sur l'autre), et aucun contrôle de personne ou de bien ne sera réalisé à la frontière terrestre

entre l'Espagne et Gibraltar. En retour, [le Royaume-Uni s'est engagé à aligner son régime de TVA](#) sur celui de l'Espagne (de 3 % à environ 15 %) afin de mettre fin à une situation de concurrence jugée déloyale par le gouvernement espagnol, ainsi qu'à des cas de contrebande (notamment pour les produits liés au tabac). Si la souveraineté britannique sur l'île demeure pleine et entière, les britanniques non de passage sur l'île se verront appliquer les règles de Schengen - ce qui pourra donc conduire à un refus d'entrée sur le territoire, pour toute personne ayant déjà séjourné dans l'espace Schengen plus de 90 jours sur une période de moins de 180 jours. L'accord a donc été accueilli relativement fraîchement par les élus conservateurs, sans grande surprise. Priti Patel, ministre des Affaires étrangères du cabinet fantôme, a ainsi annoncé que le [parti conservateur étudierait avec attention les termes de l'accord](#). L'accord diplomatique doit encore [devenir un traité en bonne et due forme](#), mais les voyants sont au vert pour la première fois depuis le Brexit.

Plus globalement, la normalisation des relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne et l'instabilité de la sphère internationale entraînent une reconfiguration plus globale de la politique extérieure du Royaume-Uni. Si les traités signés par le gouvernement de Keir Starmer avec l'Inde et les États-Unis constituent des réussites, elles ne sont que relatives compte tenu des concessions consenties dans les deux cas. L'urgence dans laquelle l'accord avec les États-Unis a été conclu [soulève ainsi déjà des difficultés](#), notamment pour ce qui concerne les tarifs censés disparaître concernant l'acier britannique, et dont [le maintien est brandi comme un chantage par Donald Trump pour obtenir des garanties plus spécifiques](#) concernant certains sites de production (et, notamment, celui de Port Talbot). C'est dans ce contexte que plusieurs voix se sont élevées pour appeler à une transformation de la politique internationale britannique - qu'il s'agisse d'un [rapprochement plus important encore avec l'Union européenne](#) pour le gouverneur de la *Bank of England* ou de la [recherche d'accords internationaux moins ambitieux](#) pour le gouvernement de Keir Starmer. Une [nouvelle stratégie commerciale](#) a ainsi été annoncée le 26 juin dernier, destinée à « protéger et booster les entreprises

britanniques», et focalisée sur la mise en place d'accord de reconnaissance mutuelle destinée à faciliter les échanges en faisant disparaître tout ou partie des barrières réglementaires à l'importation ou à l'exportation. Des discussions seront par ailleurs ouvertes quant à la perspective de rejoindre la [Convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes](#) et d'en faire bénéficier les lignes d'approvisionnement internationales des entreprises britanniques. Finalement, cette nouvelle stratégie commerciale affirme que l'Union européenne constitue « le plus important des partenaires commerciaux » du Royaume-Uni, et prévoit ainsi un alignement dynamique sur la réglementation et les standards applicables au sein du marché unique.

S'il faut y voir quoi que ce soit de positif, l'arrivée de Donald Trump au pouvoir et la multiplication des heurts, conflits, chantages et menaces de son administration auront donc contribué, paradoxalement, à une clarification bienvenue et inédite depuis le Brexit des rapports Royaume-Uni/Union européenne.

Une actualité législative tout en continuité

Parmi les grands textes de cette première année de gouvernement travailliste, celui sur la fin de vie (officiellement le *Terminally Ill Adults (End of Life) Bill*) est peut-être l'un des plus médiatiques. Nous avons plusieurs fois évoqué cette proposition de loi, émanant directement de la Chambre des communes (*private member's bill*), dans nos [précédentes lettres d'actualité](#). À l'époque de son adoption en deuxième lecture par la Chambre, son retour devant les *MPs* était annoncé pour avril. Les travaux en commission ont cependant pris un peu de retard ([ce qui n'a rien de surprenant compte tenu des débats, des tensions et enjeux éthiques du texte](#)) et le texte n'a fait l'objet d'une troisième lecture que le 20 juin. S'il a effectivement été adopté, c'est à une [relativement courte majorité de 23](#)

[votes](#), et avec des [modifications substantielles](#) vis-à-vis de la première version du texte. Dans cette première mouture, toute demande de suicide assisté devait être validée par un juge de la Haute Cour ; dans la seconde, ce rôle a été transféré à un panel constitué d'une « personnalité importante du monde juridique » (*senior legal figure*), d'un psychiatre et d'un travailleur social. Parmi les autres modifications actées lors du travail en commission, on retrouve le passage de deux à quatre ans avant l'entrée en vigueur du texte, l'obligation pour les médecins impliqués de présenter l'ensemble des options de soins palliatifs avant d'évoquer celle du suicide assisté, l'ouverture d'une clause de conscience pour l'ensemble des personnels de santé potentiellement impliqués et l'interdiction de toute publicité en faveur du suicide assisté. Les

mineurs sont par ailleurs exclus du champ d'application du texte.

Le texte se trouve désormais entre les mains de la Chambre des Lords, où la deuxième lecture du texte doit encore se tenir. Ce passage devant les Lords soulève deux enjeux principaux - le premier étant celui du temps restant pour que le texte puisse être définitivement adopté et recevoir la sanction royale. Dans la mesure où il s'agit d'une proposition de loi, le texte doit en effet être adopté par les deux Chambres en termes identiques avant la fin de la session parlementaire (seuls les textes d'origine gouvernementale pouvant être « reportés » (*carried over*) d'une session à l'autre), et la session actuelle a démarré avec la dernière élection générale - il y a donc quasiment un an. Cet enjeu n'en est cependant pas véritablement un, puisque c'est au gouvernement de décider quand mettre fin à une session parlementaire. Compte tenu du nombre de textes encore pendants (et, notamment, celui devant acter la suppression de la catégorie des pairs héréditaires au sein de la Chambre des Lords et [encore en examen en commission au sein de la même Chambre](#)), il est assez improbable que cette décision soit prise à court ou moyen terme.

Le second enjeu est un peu différent, et un peu plus réel. Avec le passage à la Chambre



© BBC News ; Getty Images

des Lords, la question est en effet de savoir comment les Lords vont accueillir ce texte. Les soutiens du texte sont en parfaitement conscients que la bataille n'est pas gagnée, et qu'il est probable que la seconde Chambre [ne soit pas si facile à dompter](#). La Chambre des Lords (en partie composé de membres de la société civile, et donc du milieu médical et social) devrait [engager une étude particulièrement fine des détails du texte](#). Cette hypothèse d'un examen (très) minutieux et, donc, d'un ajout d'amendements plus ou moins nombreux est d'ailleurs la plus probable, comme l'indique Mark Elliott, qui a consacré un billet à la question de savoir s'il serait « [constitutionnellement inacceptable que la Chambre des Lords bloque la proposition de la loi sur le suicide assisté](#) ». S'il rappelle que la convention Salisbury ne s'applique pas en l'espèce (il ne s'agit pas d'un texte d'origine gouvernementale, et la loi ne faisait pas partie du programme du parti travailliste lors des dernières élections générales) et qu'il n'y aurait, théoriquement, aucun obstacle constitutionnel à ce que les Lords retardent d'un an l'adoption du texte en application du *Parliament Act* 1911, la plupart des commentateurs jugent ce cas de figure improbable en l'espèce. La Chambre des Lords ne fait usage de ce pouvoir de retardement (à défaut d'un pouvoir de véritable blocage) que dans des cas très exceptionnels, et elle ne l'avait d'ailleurs pas utilisé vis-à-vis du très contesté (et contestable) *Safety of Rwanda (Asylum and Immigration) Act* 2024. Le mode particulier d'adoption du texte à la Chambre des Communes doit aussi entrer en ligne de compte. Le gouvernement de Keir Starmer a en effet refusé de donner une consigne de votes au membre de sa majorité, laissant chaque *MPs* voter librement (*free vote*). Une opposition de la Chambre des Lords, même temporaire, apparaît donc politiquement risquée, et donc sans doute improbable. [Le risque d'une avalanche d'amendements, en revanche, n'a rien de virtuel](#).

À côté de cette proposition de loi à laquelle Keir Starmer est, à titre individuel, [favorable](#), les allers et retours continuent sur le plan des coupes budgétaires annoncées lors de l'arrivée des travaillistes au gouvernement. L'un des domaines principaux de ces coupes (les dépenses sociales) a ainsi fait l'objet

d'une passe d'armes entre le gouvernement et une partie de sa majorité à la Chambre des Communes. [Dans sa version finale](#), ce projet de réforme visait à modifier les seuils d'éligibilité à certaines aides sociales (notamment celles à destination des personnes handicapées), un gel de l'*universal credit*, une pension regroupant six aides à destination des foyers les plus pauvres (aide au retour à l'emploi, pension de chômage, allocations familiales et aide au logement), le tout pour financer un milliard de dépenses destinées à soutenir le retour à l'emploi et la formation des jeunes. Après avoir d'abord [rejeté les oppositions exprimées dans les rangs travaillistes](#) et face à la fronde de 120 *MPs* (dont Sadiq Khan, le maire de Londres), Keir Starmer a finalement accepté de rediscuter de la *Welfare Reforms* afin qu'elle soit mise en œuvre « dans les valeurs travaillistes de justice ». Une nouvelle version du texte a ainsi été publiée, où [chaque mesure annoncée a fait l'objet d'un compromis](#). L'élévation des seuils d'éligibilité aux aides destinées aux personnes handicapées inclut désormais une « clause du grand-père » (elle ne sera appliquée qu'aux futures demandes), l'*universal credit* sera indexé sur l'inflation et la mise en œuvre des aides au retour à l'emploi sera mise en œuvre plus tôt qu'annoncé, dans le cours de l'année parlementaire. Si Keir Starmer explique avoir « [perdu le contrôle](#) » de la fronde en raison de l'actualité internationale particulièrement prenante, ses opposants ne manquent pas de critiquer (et moquer) à la fois [les dissensions au sein du parti travailliste et la volte-face du gouvernement](#). Il faut dire qu'elle suit celle du [winter fuel payment](#) et des [aides contre la pauvreté infantile](#) des derniers mois. Les mesures d'économie n'étant jamais populaires, il n'y a sans doute rien de surprenant à ces difficultés, mais il faut admettre qu'elles ne sont pas d'excellentes augures pour les mois à venir.

Reform UK, entre percée sondagière et projets démesurés

Toute cette actualité se déroule dans un contexte de percée, non plus seulement électorale, mais encore sondagière du principal parti d'extrême droite, *Reform UK*. [Le dernier sondage IPSOS](#) le place ainsi à 34 % d'intention de vote aux prochaines

élections générales, neuf points devant le parti travailliste (à son score le plus bas depuis 2019, 25 %) et quasiment 20 points devant le parti conservateur (à son score le plus bas enregistré par l'institut, 15 %). Ces résultats doivent cependant être nuancés, notamment au regard du [dernier sondage YouGov/The Times](#). À la question « *Reform UK* est-il prêt ou non pour gouverner ? », la réponse reste très majoritairement non (à hauteur de 63 %). Elle est du même acabit lorsque la question vise la figure de Nigel Farage, le leader du parti (à hauteur de 58 %).

Malgré tout, il faut admettre que le retour à la lumière de Nigel Farage s'accompagne de sorties particulièrement médiatiques. Entre [l'annonce de la réouverture de mines de charbon au pays de Galles et la fin des mesures « zéro émission nette »](#) (*net zero*, visant à atteindre la neutralité carbone au Royaume-Uni), la promesse de la mise en place d'un système similaire au DOGE américain (Département de l'efficacité gouvernementale, [pilotée par Elon Musk jusqu'à son éviction à la fin mai 2025](#)) pour [réduire les dépenses locales](#) et le [refus affirmé de l'installation de demandeurs d'asile dans les communes où le parti est majoritaire](#), les annonces se multiplient et dissimulent les tensions internes au parti. L'un de ses cadres, Zia Yusuf, [a ainsi annoncé son départ... deux jours avant d'annoncer son retour](#), sans doute au prix de sa nomination à la tête de la « *DOGE team* » du parti. D'autres départs sont un peu plus définitifs, et notamment celui de [Rupert Lowe, l'un de ses MPs](#).

Dans ce contexte, la présentation par Nigel Farage d'une *Britannia Card* n'a presque rien de surprenant. Cette carte offrirait à ses acquéreurs la possibilité de résider dix ans au Royaume-Uni et de bénéficier d'une exemption totale d'impôts sur leurs revenus étrangers et de droits de succession pour la [modique somme de 250 000 livres, de manière, selon *Reform UK*, à financer le versement de 600 livres aux foyers britanniques les plus modestes](#). Des experts quantifient quant à eux le coût de la mesure à plus de trente milliards de livres sur cinq ans de perte de recettes fiscales. Cette annonce, qui a sans doute rempli ses objectifs en faisant autant parler d'elle, s'inclut donc dans une double politique d'appel aux électeurs les plus modestes (*Reform UK* souhaitant se positionner comme « [le parti du peuple](#) ») et

d'annonces à la fois démagogiques et populistes... ce qui reste la marque de fabrique des partis d'extrême droite, au Royaume-Uni comme ailleurs.

Le mot (volatile) de la fin



© Scottish Wildlife Trust

On n'est trahi que par les siens, *as the saying goes*. Les Écossais en font de toute évidence les frais, alors que

les parlementaires de *Holyrood* se sont réunis pour débattre de l'opportunité d'organiser un sommet sur la question des... [mouettes](#). Les conservateurs écossais pointent ainsi du doigt non seulement les nuisances induites par les volatiles, mais encore le risque de blessure grave causée par des mouettes jugées de plus en plus agressives. Certaines communes sont ainsi particulièrement touchées : [sept enfants ont fait l'objet d'attaque à Eyemouth](#), ville côtière au sud-ouest d'Édimbourg. Le ministre écossais de l'Agriculture a ainsi appelé à ne plus nourrir les volatiles et a promis l'organisation de discussions dans les prochains mois.

Reste à savoir si lesdites mouettes sont écossaises ou britanniques. Dans le second cas, il faudra peut-être en revenir à l'*Auld Alliance*...

Cette dernière lettre d'actualité de l'année universitaire 2024-2025 sera aussi la dernière de son autrice. Après un an et demi, quinze *So What*, plusieurs élections, et un changement de majorité au Parlement britannique, il est temps pour moi de me rapprocher (géographiquement) du Royaume-Uni et de remettre ces lettres d'actualité entre les mains de leur créateur, le Professeur Aurélien Antoine. Ce fut un plaisir de participer à la vie de l'Observatoire du Brexit et du Groupe de recherche sur le Royaume-Uni et l'Union européenne post-Brexit, et j'espère qu'il fut partagé par ses lecteurs.

